

SoundEntry®

THERMOSTOP
Portes acoustiques

La porte d'entrée acoustique!

La porte SoundEntry® est une porte acoustique sécuritaire possédant une grande capacité d'atténuation du son et une valeur isolante supérieure :

- STC 40 (Sound Transmission Class)
- Tests en laboratoire conformes aux normes reconnues de l'industrie
- Tôles de revêtement extra-robustes d'acier de calibre 16
- Fini galvanisé, lisse
- Valeur isolante supérieure avec matériau acoustique et noyau de mousse de polyuréthane
- Recommandée quand le dégagement de tête et le dégagement latéral ne sont pas disponibles
- Opération manuelle

STC 40
SOUND TRANSMISSION CLASS



PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.1 Critères de calcul :

Concevoir les portes avec STC 40 (Sound Transmission Class) en conformité avec la norme ASTM E-413 (Classification for Rating Sound Insulation).

1.2 Dessins d'atelier :

Fournir les dessins d'atelier en conformité avec les plans et devis, pour approbation. L'entrepreneur vérifiera les dimensions de chantier avant de débiter la fabrication des portes et coordonnera ses travaux avec les autres corps de métier, le tout à la satisfaction du surveillant de chantier.

1.3 Fiches d'entretien :

Fournir les instructions nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien des pièces de quincaillerie des portes, et les joindre au manuel d'exploitation et d'entretien, tel que prescrit dans la section 01300.

1.4 Garantie :

Les portes acoustiques **SoundEntry®** sont garanties pour une période d'une (1) année à compter de la date de livraison, contre tout défaut de matériau et de fabrication.

PARTIE 2 - PORTES

2.1 Matériaux :

- Tôle d'acier galvanisé G-90 de qualité commerciale, conforme à la norme ASTM A653
- Profilés et cornières d'aluminium de qualité anodisable 6063 T5
- Matériau acoustique
- Isolant thermique : mousse de polyuréthane injectée sous haute pression, de densité minimale de 2.56 lbs/pi³ (41,0 kg/m³), conforme à la norme ONGC 51-GP-21M

2.2 Produit de référence :

Portes acoustiques **SoundEntry®**, telles que fabriquées par **THERMOSTOP INC.**, 3775 boul. Losch, Longueuil, Québec, Canada, J3Y 5T7, Tél. : 450-678-8666, Téléc. : 450-678-7765, www.thermostop.com

2.3 STC 40 (Sound Transmission Class)

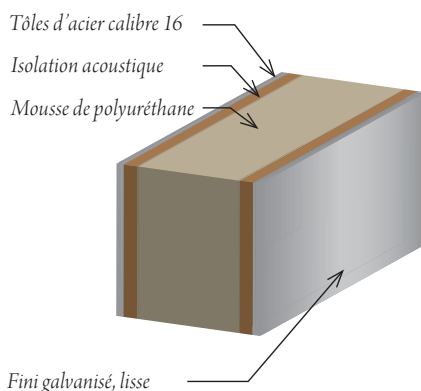
En conformité avec la norme ASTM E-413 (Classification for Rating Sound Insulation)

2.4 Épaisseur :

4" (100 mm) d'épaisseur.

2.5 Procédé de fabrication :

L'âme des sections est constituée de mousse de polyuréthane rigide, injectée sous haute pression entre les deux tôles de revêtement et le matériau acoustique.



2.6 Isolation :

Les panneaux sont isolés de mousse de polyuréthane sans CFC, injectée sous pression entre les deux tôles de métal. La densité minimale est de 2.56 lbs/pi³ (41.0 kg/m³).

2.7 Tôles et finis :

Revêtements intérieur et extérieur d'acier cal.16. **Fini galvanisé.**

2.8 Charnières :

Les charnières sont faites de zinc moulé à haute pression, avec gond en nylon auto-lubrifiant, à élévation pour une opération en douceur et durable. Fermeture à gravité. Fini chrome satiné.

2.9 Poignée :

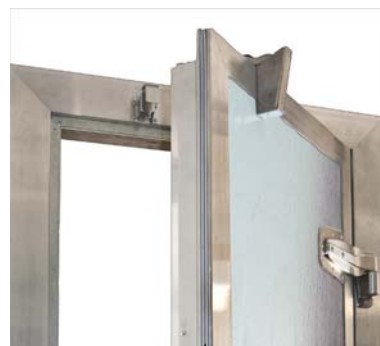
Extra robuste, faite de zinc moulé à haute pression, avec cylindre de barrure intégrée, mécanisme de sécurité pour débarrer de l'intérieur. Fini chrome satiné.

2.10 Fermeur mécanique à ressort :

Conçu pour un usage intensif, le fermeur mécanique permet de fermer rapidement et complètement la porte malgré la pression de l'air, par simple mouvement de fermeture. Fini chrome satiné.

2.11 Coupe-froid magnétique :

La porte d'entrée est munie d'un coupe-froid magnétique sur le pourtour pour assurer une parfaite étanchéité acoustique.



Coupe-froid magnétique

2.12 Cadre :

L'encadrement de l'ouverture est fait de deux cornières d'aluminium extrudé 5/32" (4 mm), conçues pour résister aux coups.



Cornière d'aluminium résistant aux coups

THERMOSTOP

Tradition de qualité

3775 boulevard Losch
Longueuil (Québec)
Canada
J3Y 5T7

Tél.: 450.678.8666
Sans frais: 866.678.0123
Fax: 450.678.7765
www.thermostop.com

Garantie

Les portes et la quincaillerie Thermostop sont garanties contre tout défaut de matériau et de fabrication pour une période d'un (1) an. Les panneaux de porte comportent une garantie limitée de dix (10) ans contre la perforation causée par la rouille et une garantie limitée de cinq (5) ans contre le délaminage, dans des conditions d'utilisation normales.

THERMOSTOP